



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2026 A 19H30

Le 3 avril 2026, le Conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 28 mars 2026 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Amir BEN MERZOUG, Nadia CARCASSET, Jean-Philippe DECOMBLE, Maria DE JESUS, Pierre VIMARD, Sarah BENHAMMOU, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Héritier LUNDA, Karine FARINA, Mohammed ZAOUÏ, Laurence BELAIGUES, Michelle BOUCHON, José MARTINS, Brahim OUAREM, Cathy DA MOTA, Jacques BOULANGER, Florence ROGER, Sébastien CHAMBRY, Emmanuel GAPAILLARD, Stéphanie DALMASSO, Bertrand PUARD, Raymonde BLECOURT, Marie-Eve HODGI, Julie FERRÉ, Patricia QUIEDEVILLE, Marie-Noëlle ROLLY, Dimitri GORGE BERNAT, Ivan CARRENO, Tahamout BENKHETTACHE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Marc LE MEUR (pouvoir à Alice SEBBAG), Patricia BARTOLI (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Franck CHAUVEAU (pouvoir à Philippe ROGER), Adrien FRANCISCO (pouvoir à Sarah BENHAMMOU), Mickael AMAND (pouvoir à Julie FERRÉ), Mélanie SCHLATTER (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 32
représentés : 7
absents : 0

Frédéric PETITTA, Maire, ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Nathalie VASSEUR est élue secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2026

Délibération n°26-24

DG : Nathalie COLUCCI
Service : Secrétariat général
Affaire suivie par Claire PIERONI

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURYS DE CONCOURS - CAO

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1414-2, l'article L1411-5 et l'article L. 2121-22,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles R2162-22 et R2162-24,

VU le renouvellement général du Conseil municipal en date du 15 mars 2026,

VU l'élection du Maire et des Adjointes en date du 22 mars 2026,

CONSIDERANT que, conformément aux dispositions en vigueur, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est chargée d'attribuer les marchés publics passés selon une procédure formalisée,

CONSIDERANT que, pour les communes, la Commission d'Appel d'Offres est présidée par le Maire ou son représentant et comprend des membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDERANT que la composition de la CAO diffère selon la strate démographique de la commune,

CONSIDERANT qu'il convient également de procéder à la désignation des membres appelés à siéger aux jurys de concours constitués dans le cadre des procédures prévues par le Code de la commande publique,

CONSIDERANT qu'il convient de préciser dans la délibération la composition de la ou des listes candidates et le nombre de voix qu'elles ont obtenues.

APRES EN AVOIR DELIBERE

SONT ELUS représentants de la Commission d'Appel d'Offres les membres suivants :

Frédéric PETITTA, Maire, Président de droit

Listes de candidats présentées par :

Liste 1-Faire Ensemble Sainte-Geneviève

Titulaires

- Nathalie VASSEUR
- Jean-Pierre VIMARD
- Franck CHAUVEAU
- Philippe DECOMBLE
- Maria DE JESUS

Suppléants

- Alice SEBBAG
- Laurence BELAIGUES
- Amir BEN MERZOUG
- Jacques BOULANGER
- Philippe ROGER

- Marie-Noëlle ROLLY

- Dimitri GORGE BERNAT

091-219105491-20260410-26-24-AI
091-219105491-20260410-26-24-AI
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Liste 3- Union populaire Sainte-Geneviève

- Ivan CARRENO

- Tahamout BENKHETTACHE

Résultats du scrutin :

- Nombre de votants : 39
- Nombre de blanc : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 39

- Liste n°1 : 31 voix
- Liste n°2 : 6 voix
- Liste n°3 : 2 voix

Répartition des sièges :

- Liste n°1 : 4 sièges
- Liste n°2 : 1 siège
- Liste n°3 : 0 siège

Titulaires

Suppléants

Liste Faire Ensemble Sainte-Geneviève

- Nathalie VASSEUR 31 voix
- Jean-Pierre VIMARD 31 voix
- Franck CHAUVEAU 31 voix
- Philippe DECOMBLE 31 voix

- Alice SEBBAG 31 voix
- Laurence BELAIGUES 31 voix
- Amir BEN MERZOUG 31 voix
- Jacques BOULANGER 31 voix

Liste Génovéfains agir ensemble pour demain

- Marie-Noëlle ROLLY 6 voix

- Dimitri GORGE BERNAT 6 Voix

SONT ELUS membres des jurys de concours dans les mêmes conditions les personnes désignés ci-dessus.

PREND ACTE de la désignation de Brahim OUAREM pour assurer le remplacement du Maire, Président de droit de la Commission de d'Appel d'Offres et des Jurys de concours, en cas d'absence ou d'empêchement.

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

